

La différence entre souveraineté et indépendance

Concept	Définition	Conséquence politique
Souveraineté	Droit d'un peuple à posséder tous les pouvoirs politiques et constitutionnels sur son territoire, sans tutelle extérieure. Elle peut être négociée ou partagée (ex. union économique, partenariat, institutions communes).	Le Québec devient un État autonome, mais peut choisir de maintenir certains liens ou traités avec le Canada.
Indépendance	Situation d'un État pleinement séparé d'un autre, sans subordination ni cadre commun. Tous les pouvoirs, y compris monétaires, diplomatiques et militaires, sont exclusifs.	Le Québec devient un pays complet , avec sa propre constitution, armée, monnaie et reconnaissance internationale.

Élément comparé	1980 – Souveraineté-association	1995 – Souveraineté	202x? - Indépendance
Nature du projet	Souveraineté partielle et négociée : autonomie politique mais maintien d'une union économique avec le Canada.	Souveraineté pleine , mais avec offre de partenariat après l'accession.	Indépendance totale : rupture complète et fondation d'un État-Nation.
Objectif politique	Obtenir un mandat de négocier une nouvelle entente avec le Canada.	Créer un État souverain du Québec tout en restant ouvert à des ententes économiques.	Fonder le pays du Québec , doté de sa propre Constitution, diplomatie et institutions nationales.
Question posée	« Acceptez-vous que le gouvernement du Québec négocie l'entente proposée entre le Canada et le Québec fondée sur le principe de la souveraineté-association? »	« Acceptez-vous que le Québec devienne souverain après avoir offert formellement au Canada un nouveau partenariat économique et politique? »	Probablement simple et directe : « Voulez-vous que le Québec devienne un pays indépendant? »
Relation prévue avec le Canada	Maintien d'une union économique et monétaire .	Partenariat négocié entre deux États souverains.	Relations d'État à État , comme avec tout autre pays étranger.
Degrés d'autonomie visé	Limité : le Canada resterait partenaire dans plusieurs domaines.	Quasi complet : autonomie politique totale, liens économiques facultatifs.	Complet : aucune autorité canadienne ni cadre partagé.
Vision du projet	Transition douce, sécurisante.	Souveraineté réaliste, ouverte mais ferme.	Indépendance assumée, claire et définitive.
Contexte politique	Lévesque cherche à convaincre sans effrayer; premier essai.	Parizeau, Bouchard et Landry : nationalisme mûri après 1982.	Nouvelle génération, contexte mondial de décentralisation et de crise des fédérations.
Résultat	Non : 59,6 % – Oui : 40,4 %	Non : 50,6 % – Oui : 49,4 %	À déterminer